



Règlement

Ekiden Grandes Heures Nature

Crédit Agricole de
Franche-Comté

Connecté



Article 1 - Organisation

L'Ekiden Grandes Heures Nature – Crédit Agricole de Franche-Comté connecté est organisé du 12 Juin au 14 Juillet 2021 dans le cadre du Festival Outdoor Grandes Heures Nature 2021. L'épreuve et son chronométrage se déroulent à partir de l'application Grandes Heures Nature disponible sur Apple Store / Play Store.

La manifestation s'inscrit dans la programmation du Festival Outdoor Grandes Heures Nature 2021, mis en œuvre par le Grand Besançon Métropole, dont le siège social est fixé 4 rue Plançon 25000 Besançon. Ce festival se décomposera en 3 temps forts et l'Ekiden constitue le premier rendez-vous marquant de cette édition 2021.

Article 2 - Présentation

L'épreuve consiste à effectuer un marathon, soit 42,195km, grâce à l'enchaînement des boucles suivant le schéma ci-dessous. L'épreuve est ouverte aux individuels ou aux équipes de six coureurs.



L'Ekiden Grandes Heures Nature – Crédit Agricole de Franche-Comté connecté propose des classements différents :

- 2 jours : réalisation de l'intégralité de la course sur deux jours consécutifs.
- 1 semaine : réalisation de l'intégralité de la course sur une semaine glissante soit sept jours consécutifs.
- 1 mois : réalisation de l'intégralité de la course entre le 12 juin et le 14 juillet 2011.

Le classement scratch sera disponible et mis à jour en temps réel sur le site internet www.grandesheuresnature.fr

Les récompenses seront remises :

- Aux 3 meilleurs chronos « hommes » individuel
- Aux 3 meilleurs chronos « femmes » individuel
- Aux 3 meilleurs chronos équipes

Comment participer ?

- Pour participer, les concurrents doivent s'inscrire sur la plateforme d'inscription en ligne via le site internet www.grandesheuresnature.fr
- Une fois inscrit le participant recevra un code personnel par mail
- Chaque participant doit télécharger l'application mobile Grandes Heures Nature (application gratuite), disponible sur Apple Store / Play Store et créer un compte.
- Pour participer à l'événement connectez-vous et entrez le code
- Le participant enregistre sa performance :
 - o Directement via l'application mobile Grandes Heures Nature en utilisant les balises installées sur les parcours



- Via l'importation sur l'application mobile Grandes Heures Nature d'un fichier GPX de son activité depuis un objet connecté (montre* ou application**)

* Montres GPS toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Garmin, Polar, Suunto, Tomtom...

** Applications mobiles toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Strava, Endomondo, Runtastic...

Recommandations pour votre pratique :

- Vous empruntez ces parcours sous votre propre responsabilité.
- Prenez vos précautions, en particulier en ce qui concerne vos réserves d'eau.
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques avant de partir. En cas de mauvais temps, reportez votre sortie.
- Respectez la faune et la flore, restez sur le sentier
- Respectez les chemins et propriétés privées.
- Respectez l'environnement en ne jetant aucun déchet dans la nature.
- Vous êtes dans un espace partagé aux pratiques multiples. Pour le bien-être de chacun, soyez attentifs aux autres usagers.
- Respectez les règles sanitaires en vigueur (couvre-feu...), la distanciation sociale, et engagez-vous sur l'Ekiden Grandes Heures Nature – Crédit Agricole de Franche-Comté connecté uniquement si vous ne présentez pas de symptôme du Covid-19.

L'événement est entièrement connecté, aucune prise en charge physique ne sera faite sur le terrain, hormis la mise en place des dispositifs de balisage et de chronométrage spécifiques à l'événement. Aucun dispositif de secours spécifique ne sera dédié à l'événement.

Le suivi de la course se fera via l'application et un balisage semi-permanent mis en place par l'organisateur. Ce balisage sera installé avant l'événement et retiré à la fin de celui-ci.

Le participant s'engage à respecter le code de la route lors de son épreuve.

Article 4 - Inscriptions

L'inscription est obligatoire pour prendre le départ de l'Ekiden Grandes Heures Nature – Crédit Agricole de Franche-Comté connecté. Elle se fait en ligne sur le site www.grandesheuresnature.fr accessible également depuis le site web <https://even-outdoor.com> Toute inscription est ferme et définitive, et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

Les inscriptions sont ouvertes du 12 Avril au 7 Juillet.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la manifestation 100% connectée sous leur propre et exclusive responsabilité.

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés âgés de 16 ans révolus le jour de la course.

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de sportive **en compétition** ou une des licences sportives mentionnées sont obligatoire. Ils devront être téléchargés lors de l'inscription.



La participation à la compétition est subordonnée à la présentation par chaque membre de l'équipe d'un justificatif (liste ci-dessous) transmis via le site d'inscription ou lors du retrait des dossards :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
Fédération des clubs de la défense (FCD),
Fédération française du sport adapté (FFSA),
Fédération française handisport (FFH),
Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
Fédération sportive des ASPTT,
Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Pour les mineurs, l'inscription ne sera acceptée qu'à la condition qu'une autorisation parentale pour la participation à l'Ekiden Grandes Heures Nature soit remplie.

L'inscription des mineurs à cette manifestation est autorisée dans les conditions suivantes.

- La personne mineure doit se faire accompagner par un majeur lors de son inscription sur le site Even Outdoor.
- Le formulaire d'autorisation parentale doit être dûment rempli et retourné par internet.

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à la condition d'être complète (bulletin d'adhésion dûment complété, autorisation parentale pour les mineurs de plus de 16 ans, certificat médical ou licence, règlement effectué). Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Article 5 – Tarifs

Epreuves	Solo	Equipe
Ekiden Grandes Heures Nature – Crédit Agricole de Franche-Comté connecté	6 €	6 €

Des actions promotionnelles (période de réduction, jeux-concours...) peuvent être conduites par l'organisateur. Les tarifs seront modifiés sur des périodes définies.



Article 6 - Chronométrage

Le chronométrage de l'épreuve est assuré par la société YOOMIGO, gestionnaire l'application Grandes Heures Nature. Le dispositif de chronométrage via l'application est le temps officiel de l'épreuve et du participant.

Le participant enregistre sa performance sur l'application mobile GRANDES HEURES NATURE, via l'importation d'un fichier GPX de son activité depuis un objet connecté (montre* ou application**), ou directement via l'application mobile GRANDES HEURES NATURE et l'utilisation des balises installées sur le parcours.

* Montres GPS toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Garmin, Polar, Suunto, Tomtom...

** Applications mobiles toutes marques qui fournissent un fichier GPX type Strava, Endomondo, Runtastic...

Tous recours de chronométrage doit être signifiés à l'organisateur qui rendra sa décision après examen de la demande.

Fair-Play : les participants s'engagent à respecter strictement les circuits proposés et à les parcourir sans recours à un moyen de déplacement autre que « pédestre » pour une équité sportive. Toute performance incohérente ne sera pas prise en compte.

Article 7 - Droits à l'image

Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 8 – Protection des Données Personnelles

Les informations recueillies par Grand Besançon Métropole, responsable du traitement, sont enregistrées dans un fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire à l'organisation de la manifestation. Par l'intermédiaire de notre prestataire, les participants peuvent être amenés, s'ils l'ont accepté à leur inscription, à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations.

Les données sont conservées pendant 1 an. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au service organisateur de Grand Besançon Métropole dans le cadre de la finalité du traitement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données mutualisé de Grand Besançon Métropole



à l'adresse dpo@grandbesancon.fr ou par courrier à Grand Besançon Métropole – DPO, 4 rue Gabriel Plançon, 25000 BESANCON.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits et libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Article 9 – Modification du règlement

Pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement, et notamment le nombre de participants à la baisse comme à la hausse.

Article 10 - Acceptation du règlement

L'inscription à la manifestation Ekiden Grandes Heures Nature – Crédit Agricole de Franche-Comté connecté implique l'acceptation expresse par chaque participant du présent règlement.

